

Votants: 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 13 septembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 24 septembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2019

COHESION SOCIALE INSERTION – PARTICIPATION FINANCIERE AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION GERONTOLOGIQUE DU SUD DEUX-SEVRES POUR L'ANTENNE DU BASSIN DE VIE NIORTAIS POUR L'ANNEE 2019

<u>Titulaires présents</u>:

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

<u>Titulaires absents ayant donné pouvoir</u>:

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jacques BILLY à Dany BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Martial FREDON à Stéphane PIERRON, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOUR à Marcel MOINARD, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Rose-Marie NIETO, René PACAULT à Alain LECOINTE, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Eric PERSAIS à Jacques MORISSET, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Jacques TAPIN à Pascal DUFORESTEL

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents:

Christelle CHASSAGNE, Isabelle GODEAU, Dominique JEUFFRAULT, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

<u>Titulaires absents excusés</u>:

Jeanine BARBOTIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Jacques TAPIN

<u>Président de séance</u>: Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Marc THEBAULT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 23 SEPTEMBRE 2019

COHESION SOCIALE INSERTION – PARTICIPATION FINANCIERE AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION GERONTOLOGIQUE DU SUD DEUX-SEVRES POUR L'ANTENNE DU BASSIN DE VIE NIORTAIS POUR L'ANNEE 2019

Monsieur Alain BAUDIN, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi n°2002-2 du 9 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, définie à l'article L.312-1 du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales avec un transfert de compétence de l'Etat aux départements ;

Vu la circulaire DAS/RV2/N°2000/301 du 6 juin 2000 ;

Vu la circulaire DGAS/AVIE/2C N°2001/224 du 18 mai 2001 relative à la labellisation des CLIC;

Vu la circulaire DGSA/2C N°2004 du 12 février 2004 relative aux modalités de cofinancement des CLIC par l'Etat en 2004 ;

Considérant l'Assemblée Générale du 29 septembre 2005 relative à la création de l'association CLIC de la CAN et de la Plaine de Courance ;

Considérant l'Assemblée Générale du 4 novembre 2010 portant sur la modification du nom de l'association qui devient CLIC du Bassin du Niortais ;

Pour rappel, l'Association Gérontologique du Sud Deux-Sèvres a absorbé les trois associations porteuses des CLIC des antennes du Bassin de Vie Niortais, du Haut Val de Sèvres et du Pays Mellois.

Dans ce cadre, les antennes de proximité de Niort, Melle et St Maixent ont été maintenues et les soutiens apportés à chaque dispositif restent affectés de manière distincte.

L'Association Gérontologique du Sud Deux-Sèvres maintient les services d'accueil, d'écoute et d'information et d'orientation auprès des personnes âgées, de leurs familles et des professionnels. Par ailleurs, elle propose également de mettre en œuvre en 2019, des actions collectives et partenariales développées à partir de 5 orientations :

- 1 Plateforme de services et d'animation,
- 2 Prévention santé,
- 3 Aide aux aidants,
- 4 Informatique,
- 5 Lutte contre l'isolement.

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190923-C42-09-2019-DE Date de télétransmission : 27/09/2019 Date de réception préfecture : 27/09/2019 Les activités du CLIC du Bassin de Vie Niortais croisent les objectifs de la fiche programmatique « Parcours de santé des personnes en perte d'autonomie » du Contrat Local de Santé du Niortais.

Dans ce cadre, il est demandé au CLIC de mettre l'accent sur :

- La présentation des services de l'association aux secrétaires de mairie du territoire (débutée en 2018 et poursuivie sur 2019),
- La communication en direction de professionnels relais, afin de mieux faire connaître les différents services et de faciliter les orientations ou partenariats :
 - o professionnels de santé (URPS, conseils de l'ordre des professions médicales et paramédicales, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, etc.),
 - o structures d'aide à domicile, CCAS, associations, etc.
- Poursuite de la communication en direction des seniors et de leurs familles ou aidants, en lien notamment avec le service communication de Niort Agglo (Territoire de vie, liens sur les sites internet des communes, etc.).

Afin d'assurer les différents services et de conduire les actions précitées,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Accepter la reconduction du soutien de l'agglomération par le versement d'une subvention à l'Association Gérontologique du Sud Deux-Sèvres de 12 500€ au titre de l'année 2019. 75% de ce soutien sera versé après adoption par le conseil d'agglomération et 25% sur production du bilan.
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document relatif à cette affaire.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 76 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 1 (Christine HYPEAU)

Alain BAUDIN

Vice-Président Délégué